

# **COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SYNDICALE DU SIGF DU MASSACRE**

Réunie en séance publique le lundi 12 octobre 2015 à 18h30

Salle du conseil municipal en mairie de LAMOURA

Date de convocation : 30 septembre 2015

Date d'affichage : 20 octobre 2015

Secrétaire : Irénée BONNEVILLE

## **Etaient présents :**

Mme Anne-Marie JOLY et M. Irénée BONNEVILLE pour la commune de LONGCHAUMOIS,  
MM. Nolwenn MARCHAND et Franck THEVENIN pour la commune de PREMANON,  
M. Daniel GROSSIORD pour la commune Les MOLUNES,  
Mme Michelle MILLET et M Joël GAUTHIER pour la commune de LAMOURA,  
M. Bernard REGAD pour la commune de SEPTMONCEL,

**Absent excusé :** M. Alain MOYAT donne pouvoir à M. Bernard REGAD

**Absents:** MM Julien DEFFRADAS, Pascal BRUBACHER et Florent PERELLI,

**Invités :** MM. Dominique DEVILLERS et Stéphane DE-MAS de l'ONF.

## **ORDRE DU JOUR**

Suite à la mutation de Julie MOUGENOT, monsieur Stéphane DE-MAS, arrivé à l'ONF en 2010, se présente.

Le Président donne ensuite la parole à Monsieur DEVILLERS qui expose les parcelles des travaux sylvicoles de 2016.

Arrivée de MM.GROSSIORD ET REGAD.

### **1-Approbation de compte-rendu de la réunion du 15 juin 2015**

En l'absence de commentaire, le compte-rendu est **approuvé à l'unanimité.**

### **2- Lancement du Marché de Travaux Sylvicoles 2016**

Lors du conseil précédent Monsieur Daniel GROSSIORD demandait s'il ne serait pas nécessaire de revoir la grille de calcul des critères d'attribution pour l'année 2016.

Après discussion, il ressort que les critères d'attribution ainsi que leur pondération sont adaptés mais que la notation est à affiner.

Le président rappelle également qu'il a été constaté que la meilleure offre tarifaire n'était pas forcément retenue et que les critères de valeur technique et environnementaux avaient aussi leur importance. Par conséquent les candidats ont donc tout intérêt à fournir des dossiers très complets et bien remplis pour toutes offres déposées.

Le marché de travaux sylvicoles 2016 comprend deux lots :

- Lot n°1 : parcelles 18, 19 et 39 soit environ 33 ha.
- Lot n°2 : parcelles pour partie 91, 95 et 100 soit environ 28,5 ha.

La remise des offres est prévue pour le lundi 7 mars 2016 à 16h00 en mairie de Lamoura et les travaux seront à effectuer avant le vendredi 18 novembre 2016.

Les dossiers de Marché de travaux sylvicoles 2016 seront disponibles dès le mercredi 14 octobre en mairie et la publication dans la Voix du Jura aura lieu semaine 43.

A la demande de l'ONF, le président informe que les travaux relatifs à l'entretien des limites parcellaires 90, 91, 93 et 96 (parcelles cyclonée du Bois de Ban) seront prévus au budget 2016 selon le devis suivant :

- Entretien de parcellaire ou de périmètre avec mise en peinture : 821,26 €HT,
  - Fourniture et pose de plaques de parcelle en aluminium : 253,00 €HT,
  - Travaux de mise en place de signalétique : 320,00 €HT.
- Total : 1 394,26 €HT

### **3-Travaux routes des Auvernes : réfection de la voirie**

Le président informe que la proposition du SMDT de la station des Rousses/Haut-Jura, pour la participation aux travaux, est de 20% du montant total des travaux qui s'élève à 15 768,00 €HT.

Il est rappelé que les grumiers sont loin d'être les seuls à détériorer la route. La construction de remontées mécaniques, le recalibrage de certaines pistes alpines et le damage des pistes de fond en début et fin d'hiver ont largement participé à la dégradation de la chaussée.

Après discussion le souhait du syndicat est de négocier à hauteur de 50% ou, à minima, d'attendre une participation de 7 000,00 €HT de la part du SMDT, ce qui semble plus en accord avec la répartition des responsabilités dans la dégradation de cette chaussée.

Un courrier sera adressé au SMDT en ce sens et s'il y a entente les travaux seront réalisés après l'hiver.

### **4-Informations et questions diverses :**

- Monsieur Grossiord rappelle que la route forestière de la Frasse est en très mauvais état. Le président rappelle le souhait d'un certain nombre de délégués lors de la dernière réunion du conseil syndical de faire un état des lieux des routes forestières, préalablement à l'établissement d'un projet de rénovation du réseau. Cette visite est fixée le samedi 24 octobre. Le rendez-vous est pris pour 9h au parking du bas de La Frasse.
- Il est décidé de clore cette visite/diagnostic par le repas annuel, au restaurant, et d'inviter l'ancien président et les personnels de L'ONF.

- Le président informe que M. Gilles Grandpierre, dont la scierie a brûlé le 20 juillet dernier, a décidé de poursuivre son activité en partenariat avec sa fille Marie et de reconstruire une nouvelle scierie.
- Le président, présent au congrès des Communes Forestières, à Nancy les 1<sup>er</sup> et 2 octobre dernier, rapporte qu'il a surtout été question d'examiner les premières propositions de l'Etat et de l'ONF relatives au contrat d'objectifs 2016-2020 Etat-ONF. Par ailleurs les communes forestières de Franche-Comté doivent se réunir prochainement le 13/10/2015 pour étudier en détail le projet de contrat.
- En ce qui concerne les lots vendus en contrat et suite au refus du conseil syndical de contracter le service "ATDO" proposé par l'ONF, le président procède à la réception de ces lots avec les personnels de l'ONF. Il apparaît que les modalités des contrats signés par le service bois de l'ONF du Jura comportent des méthodes de cubage "maison" ne correspondant pas aux normes en vigueur et compliquant le travail des ETF et les réceptions (quelques erreurs ont été constatées lors des réceptions). De plus, il est impossible de savoir avant réception de la facture définitive à quel prix sont vendus les bois. Le président propose d'attendre la fin de la campagne 2015 avant de faire un point sur le dispositif des contrats pour évaluer quelles sont les suites ou non à donner.
- Dominique Devillers souhaite alerter les membres du conseil sur la qualité des travaux sylvicoles réalisés sur certaines parcelles en 2015, notamment la 96. Le président indique avoir réceptionné ces travaux après avoir demandé à l'entreprise de revenir traiter certaines zones oubliées. Rendez-vous est pris, sur la parcelle 96, lundi 19 octobre à 8h30 avec MM Devillers, De-Mas, Marchand, Gauthier et Thévenin pour faire le point.
- La plateforme Bois Energie de la Mouille étant suffisamment approvisionnée pour cette année, il est proposé de commercialiser les feuillus exploités récemment. Le syndicat va ainsi pouvoir procéder au second versement de la répartition aux communes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 30.

Au registre sont les signatures.  
Pour extrait d'acte conforme,

Le Président,



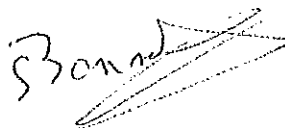
Nolwenn MARCHAND

Joël GAUTHIER

Anne-Marie JOLY



Le secrétaire,



Irénée BONNEVILLE

Daniel GROSSIORD

Franck THEVENIN

Michelle MILLET

Bernard REGAD